

lègue le ministre des Mines et Ressources qui siège à ma droite, permettrait difficilement que nous cessions de nous intéresser au port de Churchill.

L'hon. M. CRERAR: Je n'ajouterais qu'un mot en réponse à l'honorable député de MacKenzie. Si la guerre n'avait pas éclaté au début de septembre, je suis certain que le port de Churchill aurait connu la plus grande activité de toute son histoire. Mais la déclaration des hostilités, mit le commerce maritime sous la dépendance du ministère britannique de la marine marchande, le besoin de convoier les navires par groupes considérables afin d'effectuer des économies et de réaliser certaine sécurité, tout cela a été fort préjudiciable pour quelque temps à l'utilisation du port de Churchill comme port d'expédition.

Combien de temps cela durera, je l'ignore, mais tout laissait entendre que Churchill aurait eu cette fois une bien meilleure année que précédemment, sans le déclenchement déplorable des hostilités. A tout événement Churchill deviendra, j'en suis persuadé, l'une des grandes artères commerciales du Dominion.

(Le crédit est adopté.)

Prêts et placements—Conseil des ports nationaux:

463. Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux pour défrayer les dépenses de l'année civile 1940 pour l'un ou l'ensemble des items suivants:

Dépenses au compte de capital et de reconstruction—

Montréal	\$242,800 00
Vancouver	150,000 00
	\$392,800 00

Moins le montant devant être dépensé à même la caisse de remplacement	59,612 00
	\$333,188 00

M. GREEN: Quelle est la raison de cette dépense de \$150,000 à Vancouver?

L'hon. M. CARDIN: Il y a \$50,000 pour la construction d'un quai au pied de l'avenue Dunlevy et \$100,000 pour renouvellement d'espace et nouvel espace d'emmagasinage aux élévateurs Columbia.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Service de la marine:

481. Services divers relatifs à la navigation et au commerce maritime, autre somme requise, \$12,000.

M. GREEN: Quel est l'objet du crédit?

L'hon. M. CARDIN: Il pourvoit à l'enlèvement de l'épave de la goélette *Laurentian* qui a coulé dans le Saint-Laurent près des Trois-Rivières, à la suite d'une collision. C'est un obstacle à la navigation. Quand nous avons averti le propriétaire du vaisseau d'enlever l'épave, il a répondu qu'il était trop pauvre pour exécuter le travail. Comme c'est un péril pour la navigation, le Gouvernement a décidé de faire disparaître l'épave. S'il est possible d'obtenir remboursement du propriétaire dans l'avenir, nous nous réservons le droit de le faire.

(Le crédit est adopté.)

Sur le crédit:

Service aérien:

480. Lignes aériennes et aéroports, construction et améliorations, y compris les installations d'éclairage et de radio,—au compte du capital,— autre somme requise (somme votée de nouveau, \$60,000), \$100,000.

M. GREEN: Le ministre veut-il fournir des explications au sujet de la somme de \$100,000?

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Munitions et Approvisionnements): C'est un crédit du ministère des Munitions et Approvisionnements, je pense. Il y avait deux sommes de \$30,000, sommes à voter de nouveau pour des entreprises qu'on devait achever dans l'année financière précédente, mais qui n'avaient pas été terminées à temps pour qu'on fasse le paiement final. Les \$40,000 sont une dépense supplémentaire au sujet de l'aéroport de Moncton. A la suite d'un printemps fort pluvieux, cette année, on a constaté la nécessité de drains supplémentaires à l'aéroport. Je ferai remarquer que \$40,000 de nouveaux fonds ont été affectés à cette fin et les \$60,000 consistent en sommes à voter de nouveau.

M. GREEN: L'argent est requis à Moncton, parce que le contrat primitif ne comportait pas un système de drainage, n'est-ce pas?

L'hon. M. HOWE: Pas un système suffisant, apparemment. Il a beaucoup neigé pendant l'hiver et le système de drainage que les ingénieurs regardaient comme suffisant lors de l'exécution de l'entreprise s'est révélé insuffisant. Il y a eu de fortes chutes de neige au printemps et les drains n'ont pas suffi à éliminer la neige fondue, sans que le terrain soit endommagé.

M. GREEN: Merci.

MINISTÈRE DU COMMERCE

377. Administration, \$106,080.

M. GREEN: Quelle mesure la commission des prix et du commerce en temps de guerre a-t-elle prise à l'égard de l'augmentation du prix du pain?